

Prix d'excellence Cecobois 2019

Soumettez vos bâtiments en bois dès maintenant!

Québec, le 1^{er} juillet 2018 – Les architectes, ingénieurs, designers et leurs clients peuvent dès maintenant soumettre leurs bâtiments en bois aux Prix d'excellence Cecobois 2019, le seul concours dédié spécialement à la reconnaissance et à la célébration du savoir-faire québécois en matière de construction commerciale, institutionnelle, industrielle et multirésidentielle en bois.

Les professionnels du bâtiment ont jusqu'au 31 août pour soumettre leurs projets en bois réalisés au cours des trois dernières années en remplissant le formulaire disponible au www.cecobois.com/prixdexcellence.

Les projets peuvent être soumis dans l'une des catégories suivantes :

- Bâtiment commercial, moins de 1000 m²
- Bâtiment commercial, plus de 1000 m²
- Bâtiment institutionnel, moins de 1000 m²
- Bâtiment institutionnel, plus de 1000 m²
- Bâtiment industriel
- Bâtiment multirésidentiel
- Aménagement extérieur et autre structure

De plus, les participants peuvent choisir de soumettre leurs projets à un ou plusieurs prix spécifiques. Ces prix visent à reconnaître les projets qui se démarquent sur certains aspects précis, par exemple, le concept structural, les détails architecturaux, le design intérieur, le revêtement extérieur, etc. Les étudiants en architecture ou en génie sont également invités à soumettre un projet réalisé dans le cadre d'un cours.

Organisés par le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois), les Prix d'excellence Cecobois en sont à leur sixième édition. Depuis sa création en 2010, les candidatures ont plus que doublé, mais surtout, le nombre de projets de qualité et la diversité des utilisations du bois a fait un bond spectaculaire en avant.

Le Gala pendant lequel seront dévoilés les projets lauréats se tiendra le jeudi 21 février 2019 au prestigieux Palais Montcalm, à Québec, dans une magnifique salle entièrement recouverte de parement en bois.

Reconnaissance de l'engagement municipal

Pour une troisième édition, les Prix d'excellence Cecobois reconnaîtront les municipalités, plus particulièrement les maires, dans leur engagement envers une utilisation accrue du matériau bois dans la construction non résidentielle. Cette reconnaissance s'inscrit dans la foulée des chartes du bois signées par les municipalités et des résolutions bois adoptées par celles-ci au cours des dernières années. Les municipalités sont invitées à remplir un recensement qui les qualifie automatiquement à cette catégorie de prix si leur bâtiment a été construit au cours des trois dernières années.

La construction en bois, en effervescence au Québec

En raison de ses multiples avantages environnementaux, le matériau bois est de plus en plus utilisé dans la construction non résidentielle au Québec en remplacement de matériaux plus polluants à produire ou fabriqués à partir de ressources non renouvelables. De plus, son utilisation encourage l'économie du Québec, puisque près de 135 municipalités vivent de cette industrie.

–30–

À propos de Cecobois

Le Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois) est un organisme dont la mission est de supporter et de faciliter l'utilisation accrue du bois en construction multifamiliale et non résidentielle au Québec, entre autres dans une perspective de lutte aux changements climatiques et d'un développement économique responsable. (www.cecobois.com)

Source : Cynthia Bolduc-Guay
Conseillère en communication
Centre d'expertise sur la construction commerciale en bois (Cecobois)
Tél. : 418 657-7916, poste 413
cbguay@cecobois.com